

Thucydide l. 1. où il dit que Themistocle Général Athénien qui, quelque'années auparavant, avoit obligé Xérce de repasser l'Hellespont à la hâte, étant condamné à Athènes à perdre la tête sur le soupçon qu'il ambitionnoit la royauté, se sauva à la Cour de Suze : il écrivit d'abord à Artaxèrce qui regnoit depuis quelque tems (*ὡς οὐκ πολὺ ἀντὶ imperare ceperat*) & étoit fils de Xérce.

Themistocle n'eut pas aussi-tôt une réponse favorable, mais pour mieux s'insinuer à la Cour il apprit le Persan & s'introduisit l'an 2. de la 77. Olymp., sept ans avant la mort de Xérce au rapport de Diodore de Sicile l. 11. Eusebe place un peu plus haut l'arrivée de Themistocle en Perse sans contredire pourtant Diodore par la raison que le Général Athenien resta quelque-tems dans la Capitale avant d'être reçu sous la protection du Roi : il fallût user de politique & apprendre la langue du Pays. Charon de Lampisac chez Plutarque *in Themist.* parle de même que Thucydide, il étoit contemporain de Xérce & de Themistocle & antérieur à Hérodote, dit Tertulien, & Cornelius Nepos souscrit à toutes ces autorités *in Themistocle.*

D'autres auteurs comme Dinon, Ephorus, Clitarachus, Heraclide, suivis de Diodore, rapportent aussi cette fuite de Themistocle chez Xérce; ce qui confirme la conjecture raisonnable du P. Petau qui infere de toutes ces autorités que Themistocles a vû en Perse le pere & le fils, Xérce & Artaxèrce régnans en même-tems, lors de la retraite de l'Athénien. Par conséquent Artaxèrce à Longuemain régna du vivant de son pere & très-probablement environ 10. ans avant de régner seul & dès-la 30. an. de la 76. Olymp., 474.

AVANT